

# BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

SEPTEMBRE  
2018

## PRINCIPALES TENDANCES

A fin septembre 2018 et en comparaison avec la même période de 2017, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après:

### Au niveau des recettes

Une augmentation des recettes ordinaires de 2,4%. Compte tenu du changement de support budgétaire entre le compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » et le budget général pour un montant de 24 MMDH, sans impact sur le solde budgétaire, les recettes ordinaires ont enregistré une hausse de 16,4% provenant de :

- 1- la hausse des recettes douanières de 6,2% : droits de douane (+13,6%), TVA à l'importation (+6,6%) et taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (+1,2%) ;
- 2- l'accroissement de la TIC sur les tabacs manufacturés (+4,1%) et des autres TIC (+1,9%) ;
- 3- l'augmentation de la fiscalité domestique de 0,2% : IS (-4,1%), IR (+3,6%), TVA à l'intérieur (+4,6%), droits d'enregistrement et timbre (-1,9%) et majorations de retard (+8,1%).
- 4- la hausse des recettes non fiscales de 168,2% en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général (28,3 MMDH contre 3,4 MMDH), des recettes de monopoles (7,1 MMDH contre 6,2 MMDH) et de la redevance gazoduc (1.308 MDH contre 761 MDH), conjuguée à la diminution des fonds de concours (242 MDH contre 981 MDH).

### Au niveau des dépenses

- un taux d'engagement global des dépenses de 68% et un taux d'émission sur engagements de 85% contre respectivement 67% et 85% un an auparavant ;
- des dépenses ordinaires émises en hausse de 2,9%, en raison de l'augmentation de 2,7% des dépenses de biens et services, due à la hausse de 0,4% des dépenses de personnel et de 6,9% des autres dépenses de biens et services, de la hausse de 4,1% des émissions de la compensation, de 10,2% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux et de 1,8% des charges en intérêts de la dette.

Le montant global des remboursements de TVA a été de 5.919 MDH contre 5.326 MDH à fin septembre 2017.

- des dépenses d'investissement émises en hausse de 1,3%, passant de 42,1 MMDH à fin septembre 2017 à 42,6 MMDH à fin septembre 2018, en raison de l'augmentation de 1,7% des dépenses des ministères et de 0,5% des charges communes.

### Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire positif de 36,1 MMDH contre un solde positif de 12,6 MMDH un an auparavant ;
- un déficit du Trésor de 22,9 MMDH, compte tenu d'un solde négatif de 16,4 MMDH dégagé par les CST et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 20,8 MMDH à fin septembre 2017 compte tenu d'un solde positif de 8,7 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor tiennent compte de la rentrée de 687 MDH au titre des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe contre 2.551 MDH à fin septembre 2017.

## SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR

(Hors TVA des collectivités territoriales) En millions de dirhams

	Septembre 2017	LF 2018	Septembre 2018	Taux de réalisation	Variation en %
<b>1- RECETTES ORDINAIRES</b>	<b>170 892</b>	<b>233 813</b>	<b>198 963</b>	<b>85%</b>	<b>16,4%</b>
<b>1.1- Recettes fiscales<sup>(1)</sup> :</b>	<b>156 157</b>	<b>218 605</b>	<b>159 449</b>	<b>73%</b>	<b>2,1%</b>
<i>Impôts directs</i>	71 391	97 869	70 939	72%	-0,6%
<i>Impôts indirects</i>	65 852	93 471	68 946	74%	4,7%
<i>Droits de douane</i>	6 500	9 734	7 382	76%	13,6%
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	12 414	17 531	12 182	69%	-1,9%
<b>1.2- Recettes non fiscales :</b>	<b>14 735</b>	<b>15 208</b>	<b>39 514</b>	<b>260%</b>	<b>168,2%</b>
<i>Monopole et participations</i>	6 200	9 821	7 112	72%	14,7%
<i>Domaine</i>	251	355	263	74%	4,8%
<i>Autres recettes<sup>(2)</sup></i>	8 284	5 032	32 139 <sup>(*)</sup>		
<b>2- DEPENSES ORDINAIRES<sup>(3)</sup></b>	<b>158 255</b>	<b>223 027</b>	<b>162 858</b>	<b>73%</b>	<b>2,9%</b>
<b>2.1- Biens et services :</b>	<b>122 409</b>	<b>174 996</b>	<b>125 736</b>	<b>72%</b>	<b>2,7%</b>
<i>Personnel</i>	78 567	108 854	78 849	72%	0,4%
<i>Autres biens et services<sup>(3)</sup></i>	43 842	66 142	46 887	71%	6,9%
<b>2.2- Intérêts de la dette :</b>	<b>21 217</b>	<b>27 112</b>	<b>21 605</b>	<b>80%</b>	<b>1,8%</b>
<i>Intérieure</i>	18 995	23 470	19 434	83%	2,3%
<i>Extérieure</i>	2 222	3 642	2 171	60%	-2,3%
<b>2.3- Compensation<sup>(3)</sup></b>	<b>9 846</b>	<b>13 719</b>	<b>10 248</b>	<b>75%</b>	<b>4,1%</b>
<b>2.4- Rembours. dégrèv. et restitut. fiscaux</b>	<b>4 783</b>	<b>7 200</b>	<b>5 269</b>	<b>73%</b>	<b>10,2%</b>
<b>3- SOLDE ORDINAIRE</b>	<b>12 637</b>	<b>10 786</b>	<b>36 105</b>		
<b>4- INVESTISSEMENT<sup>(3)</sup></b>	<b>42 099</b>	<b>68 230</b>	<b>42 629</b>	<b>62%</b>	<b>1,3%</b>
<b>5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR</b>	<b>8 103</b>	<b>5 238</b>	<b>-17 688<sup>(*)</sup></b>		
<b>6- SOLDE DES SEGMA</b>	<b>562</b>	<b>0</b>	<b>1 309</b>		
<b>7- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL<sup>(4)</sup></b>	<b>-20 797</b>	<b>-52 206</b>	<b>-22 903</b>		
<b>8- VARIATION DES INSTANCES</b>	<b>-7 549</b>	<b>0</b>	<b>-6 287</b>		
<b>9- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT</b>	<b>-28 346</b>	<b>-52 206</b>	<b>-29 190</b>		
<b>10- FINANCEMENT INTERIEUR :</b>	<b>30 645</b>	<b>31 332</b>	<b>33 507</b>		
<i>Dont :</i>					
<i>Adjudications</i>	25 911		22 509		
<i>Dépôts au Trésor</i>	3 122		4 537		
<i>Compte courant à BAM</i>	573		-481		
<b>11- FINANCEMENT EXTERIEUR :</b>	<b>-2 299</b>	<b>20 874</b>	<b>-4 317</b>		
<i>Tirages et dons</i>	9 655	26 107	2 601		
<i>Amortissement</i>	-11 954	-5 233	-6 918		

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et les dépenses des CST concernés. En 2017, les recettes fiscales étaient présentées pour leur montant net, tenant compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

(2) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses, de la redevance gazoduc et des recettes diverses des différents ministères

(3) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances)

(4) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2018

(\*) Compte tenu d'un versement exceptionnel de 24 MMDH effectué à partir du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général

## RECETTES ORDINAIRES

	Septembre 2017	LF 2018	Septembre 2018	Taux de réalisation	Variation en %
<b>RECETTES FISCALES<sup>(1)</sup></b>	<b>156 157</b>	<b>218 605</b>	<b>159 449</b>	<b>73%</b>	<b>2,1%</b>
<b>IMPÔTS DIRECTS</b>	<b>71 391</b>	<b>97 869</b>	<b>70 939</b>	<b>72%</b>	<b>-0,6%</b>
<i>Taxe Professionnelle</i>	281	332	295	89%	5,0%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	39 882	51 669	38 227	74%	-4,1%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	29 746	41 848	30 802	74%	3,6%
<i>Taxe d'Habitation</i>	28	48	31	65%	10,7%
<i>Majorations de retard</i>	1 410	3 814	1 524	40%	8,1%
<i>Autres<sup>(2)</sup></i>	44	158	60	38%	36,4%
<b>DROITS DE DOUANE</b>	<b>6 500</b>	<b>9 734</b>	<b>7 382</b>	<b>76%</b>	<b>13,6%</b>
<b>IMPÔTS INDIRECTS</b>	<b>65 852</b>	<b>93 471</b>	<b>68 946</b>	<b>74%</b>	<b>4,7%</b>
<b>TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION :</b>	20 308	27 387	20 772	76%	2,3%
<i>Tabacs manufacturés</i>	7 390	9 552	7 691	81%	4,1%
<i>Produits énergétiques</i>	11 693	16 079	11 833	74%	1,2%
<i>Autres</i>	1 225	1 756	1 248	71%	1,9%
<b>TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :</b>	45 544	66 084	48 174	73%	5,8%
<i>à l'intérieur</i>	18 780	27 668	19 649	71%	4,6%
<i>à l'importation</i>	26 764	38 416	28 525	74%	6,6%
<b>DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE</b>	<b>12 414</b>	<b>17 531</b>	<b>12 182</b>	<b>69%</b>	<b>-1,9%</b>
<b>RECETTES NON FISCALES</b>	<b>14 735</b>	<b>15 208</b>	<b>39 514</b>	<b>260%</b>	<b>168,2%</b>
<i>Domaine</i>	251	355	263	74%	4,8%
<i>Monopoles et participations</i>	6 200	9 821	7 112	72%	14,7%
<i>Fonds de concours</i>	981	0	242		-75,3%
<i>Recettes en atténuation de dépenses de la dette</i>	484	1 122	526	47%	8,7%
<i>Redevance gazoduc</i>	761	1 210	1 308	108%	71,9%
<i>Recettes diverses<sup>(3)</sup></i>	6 058	2 700	30 063 <sup>(*)</sup>		
<b>TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES</b>	<b>170 892</b>	<b>233 813</b>	<b>198 963</b>	<b>85%</b>	<b>16,4%</b>

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et les dépenses des CST concernés. En 2017, les recettes fiscales étaient présentées pour leur montant net, tenant compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

(2) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons

(3) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancelleries, etc... A partir de 2016, les recettes diverses tiennent compte des versements de certains CST et SEGMA au budget général, en application des dispositions de la loi organique relative à la loi de finances qui interdit les versements entre SEGMA et entre SEGMA et CST (article 22), entre CST et entre CST et SEGMA (article 27). Des versements peuvent être effectués au profit du budget général à partir des SEGMA et des CST (articles 22 et 27)

(\*) Compte tenu d'un versement exceptionnel de 24 MMDH effectué à partir du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général

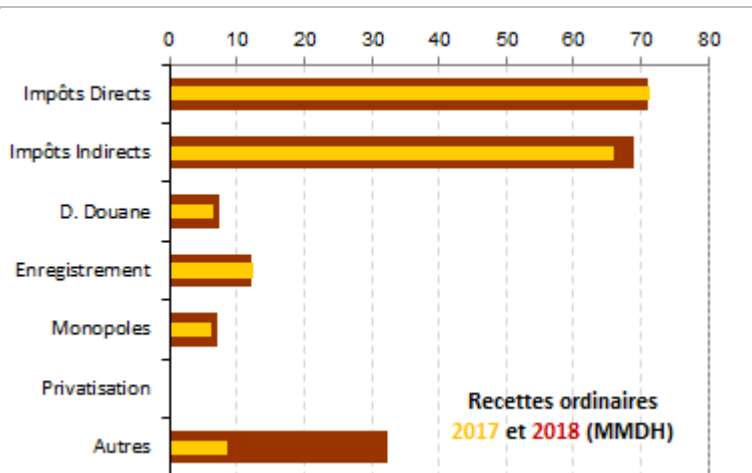
La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin septembre 2018 laisse apparaître une augmentation des recettes ordinaires de 16,4% et une hausse des dépenses ordinaires émises de 2,9%, dégageant ainsi un solde ordinaire positif de 36,1 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 29,2 MMDH et d'un flux net négatif du financement extérieur de 4,3 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 33,5 MMDH.

## 1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires se sont établies à 199 MMDH contre 170,9 MMDH à fin septembre 2017, en hausse de 16,4% compte tenu d'un versement exceptionnel de 24 MMDH effectué à partir du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général. Hormis ce versement, les recettes ordinaires ont enregistré une hausse de 2,4%.

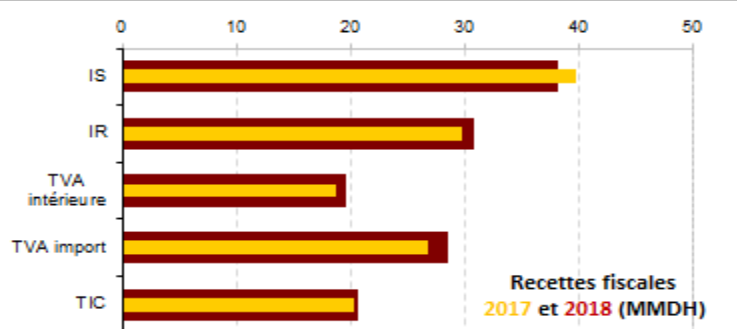
Cette hausse s'explique par l'augmentation des recettes non fiscales de 168,2%, des droits de douane de 13,6%, des impôts indirects de 4,7%, conjuguée à la baisse des impôts directs de 0,6% et des droits d'enregistrement et de timbre de 1,9%.



### 1.1- RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales ont été de 159,4 MMDH contre 156,2 MMDH à fin septembre 2017, en augmentation de 2,1% ou +3,3 MMDH.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la hausse des recettes douanières de 6,2% et de la fiscalité domestique de 0,2%.



#### 1.1.1- RECETTES DOUANIERES

Les recettes douanières (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 47,7 MMDH à fin septembre 2018 contre 45 MMDH un an auparavant, en hausse de 6,2% ou +2,8 MMDH.

##### - Droits de douane

Les recettes des droits de douane réalisées à fin septembre 2018 ont atteint 7,4 MMDH contre 6,5 MMDH un an auparavant, soit une hausse de 13,6% ou +882 MDH.

##### - TVA à l'importation

Les recettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 28,5 MMDH à fin septembre 2018 contre 26,8 MMDH à fin septembre 2017, enregistrant ainsi un accroissement de 6,6% ou +1,8 MMDH.

La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une hausse de 16,5% ou +720 MDH et celle sur les autres produits une augmentation de 4,6% ou +1.039 MDH.

##### - TIC sur les produits énergétiques

La TIC sur les produits énergétiques a atteint 11,8 MMDH contre 11,7 MMDH à fin septembre 2017, en hausse de 1,2% ou +140 MDH.

#### 1.1.2- FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 102,8 MMDH à fin septembre 2018 contre 102,6 MMDH à fin septembre 2017, soit une augmentation de 0,2% ou +185 MDH.

### - Impôt sur les sociétés

Les recettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 38,2 MMDH à fin septembre 2018 contre 39,9 MMDH un an auparavant, en diminution de 4,1% ou -1,7 MMDH.

Cette baisse s'explique en grande partie par le bon comportement durant l'année 2016 des résultats du secteur financier, des sociétés pétrolières, de l'agence nationale de la conservation foncière, des cimenteries, des sucriers et des sociétés de télécommunications.

### - Impôt sur le revenu

Les recettes de l'IR à fin septembre 2018 ont enregistré une augmentation de 3,6% par rapport à leur niveau à fin septembre 2017 (30,8 MMDH contre 29,7 MMDH), soit +1,1 MMDH.

Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une stagnation par rapport à leur niveau de 2017 (2.934 MDH contre 2.930 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume (TGR), ont enregistré une hausse de 2,2% ou +135 MDH.

Recettes de l'Impôt sur le Revenu			
	Septembre 2017	Septembre 2018	Evolution en %
<b>IR total</b>	<b>29 746</b>	<b>30 802</b>	<b>3,6%</b>
<b>dont IR prélevé par la DDP</b>	<b>6 209</b>	<b>6 344</b>	<b>2,2%</b>

### -TVA à l'intérieur

Les recettes générées par la TVA à l'intérieur à fin septembre 2018 se sont établies à 19,6 MMDH contre 18,8 MMDH un an auparavant, soit une hausse de 4,6% ou +869 MDH.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur a été de 5.664 MDH à fin septembre 2018 contre 5.084 MDH à fin septembre 2017, soit +580 MDH. Les remboursements de TVA (5.664 MDH) sont imputés à raison de 70% au budget général, soit 3.965 MDH, et de 30% au compte d'affectation spéciale « Part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA », soit 1.699 MDH.

### - Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et du timbre ont été de 12.182 MDH à fin septembre 2018 contre 12.414 MDH un an auparavant, soit une diminution de 1,9% ou -232 MDH.

### -Autres impôts directs

Les autres impôts directs ont enregistré une augmentation de 8,3% résultant principalement de la hausse des majorations de retard de 8,1% ou +114 MDH (1.524 MDH contre 1.410 MDH).

## 1.2- RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales se sont établies à 39,5 MMDH contre 14,7 MMDH un an auparavant, en hausse de 168,2%, en raison notamment de l'augmentation des versements des CST au profit du budget général (28,3 MMDH contre 3,2 MMDH), des recettes de monopole (7,1 MMDH contre 6,2 MMDH) et de la redevance gazoduc (1.308 MDH contre 761 MDH), conjuguée à la diminution des fonds de concours (242 MDH contre 981 MDH).

### - Monopoles et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 7,1 MMDH à fin septembre 2018 contre 6,2 MMDH à fin septembre 2017, en hausse de 14,7% ou +912 MDH.

Les recettes de monopoles à fin septembre 2018 ont été versées notamment par Maroc Télécom (1.453 MDH contre 1.426 MDH), l'agence de la conservation foncière (2 MMDH contre 1.250 MDH), l'OCP (2 MMDH contre 1.341 MDH), Bank Al-Maghrib (457 MDH contre 458 MDH), l'ANRT (220 MDH) et l'ONDA (200 MDH contre 325 MDH).

Produit des monopoles et participations				
	2017	LF 2018	2018	Taux de réalis.
<b>B.A.M</b>	458	590	457	77%
<b>I.A.M</b>	1 426	1 460	1 453	100%
<b>O.C.P</b>	1 341	2 000	2 000	100%
<b>ANCFCC</b>	1 250	3 000	2 000	67%
<b>C.D.G</b>	0	200	0	0%
<b>Autres</b>	1 725	2 571	1 202	47%
<b>TOTAL</b>	<b>6 200</b>	<b>9 821</b>	<b>7 112</b>	<b>72%</b>

### - Autres recettes non fiscales

La hausse des autres recettes non fiscales provient notamment des versements des CST au profit du budget général (28,3 MMDH contre 3,2 MMDH) et de la redevance gazoduc (1.308 MDH contre 761 MDH).

## Structure des recettes ordinaires

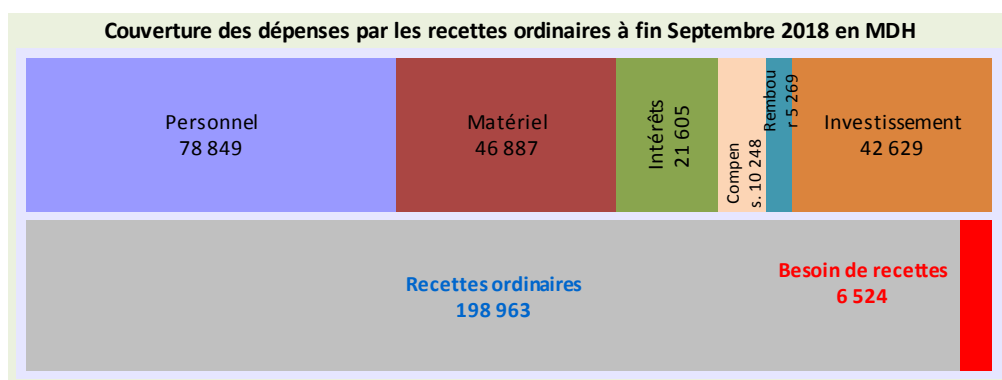
A fin septembre 2018, les dix principales natures de recettes ci-après représentent 83,6% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 48,2 MMDH, la TVA constitue la première source des recettes du budget de l'Etat.

Principales natures de recettes du budget général à fin Septembre 2018

	Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1	Taxe sur la valeur ajoutée	48 174	▲ 5,8%	24,2%
	- à l'importation	28 525	▲ 6,6%	14,3%
	- à l'intérieur	19 649	▲ 4,6%	9,9%
2	Impôt sur les sociétés	38 227	▼ 4,1%	19,2%
3	Impôt sur le revenu	30 802	▲ 3,6%	15,5%
4	Droits d'enregistrement	12 182	▼ 1,9%	6,1%
5	TIC prod. énergétiques	11 833	▲ 1,2%	5,9%
6	TIC tabacs manufacturés	7 691	▲ 4,1%	3,9%
7	Droits de douane	7 382	▲ 13,6%	3,7%
8	Monopoles	7 112	▲ 14,7%	3,6%
9	Majorations de retard	1 524	▲ 8,1%	0,8%
10	Redevance gazoduc	1 308	▲ 71,9%	0,7%

## Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin septembre 2018, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 122,2% contre 107,9% un an auparavant. Ainsi, à fin septembre 2018, 39,6% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 23,6% aux dépenses de matériel, 10,9% aux intérêts de la dette, 5,2% aux émissions de la compensation et 2,6% aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

## 2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

### 2.1- ENGAGEMENTS

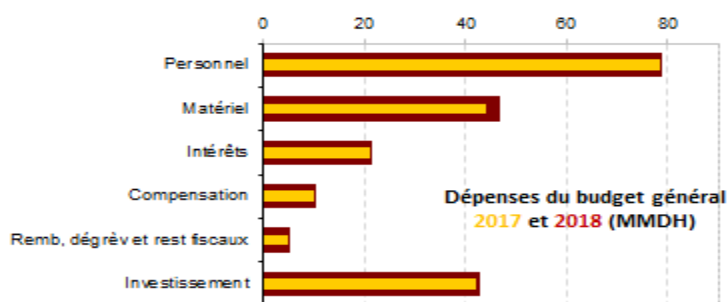
A fin septembre 2018, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 361,3 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 68% contre 67% un an auparavant. Le taux d'émission sur engagements a été de 85%, soit le même niveau qu'à fin septembre 2017.

Situation des engagements <sup>(*)</sup> de dépenses 2018					
	Crédits disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
<b>Fonctionnement</b>	197 710	149 688	141 253	76%	94%
<b>Investissement</b>	80 755	60 455	42 629	75%	71%
<b>C.S.T</b>	187 931	105 922	79 584	56%	75%
<b>SEGMA</b>	6 587	2 792	1 242	42%	44%
<b>Dette</b>	61 844	42 446	42 446	69%	100%
<b>TOTAL</b>	<b>534 827</b>	<b>361 303</b>	<b>307 154</b>	<b>68%</b>	<b>85%</b>

(\*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

## 2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 226,3 MMDH à fin septembre 2018, en baisse de 4,8% par rapport à leur niveau à fin septembre 2017, en raison du recul de 27,6% des charges de la dette budgétisée<sup>1</sup>, conjuguée à la hausse de 3,1% des dépenses de fonctionnement et de 1,3% des dépenses d'investissement.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	2017	LF 2018	2018	Réalisé	Variation
<b>Fonctionnement</b>	137 038	195 915	141 253	72%	3,1%
<b>Investissement</b>	42 099	68 230	42 629	62%	1,3%
<b>Dette</b>	58 650	61 844	42 446	69%	-27,6%
<b>TOTAL</b>	<b>237 787</b>	<b>325 989</b>	<b>226 328</b>	<b>69%</b>	<b>-4,8%</b>

La diminution des charges de la dette budgétisée s'explique par le recul de 44,3% des remboursements du principal (20,8 MMDH contre 37,4 MMDH) et par la hausse de 1,8% des intérêts de la dette (21,6 MMDH contre 21,2 MMDH).

### 2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises se sont établies à 141,3 MMDH, dont 78,8 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 0,4%. Les dépenses de matériel ont augmenté de 12,4% (31,6 MMDH contre 28,1 MMDH) et les charges communes ont baissé de 0,1% (25.579 MDH contre 25.614 MDH).

Le montant des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux imputé au budget général a augmenté de 10,2% en raison notamment de la hausse des remboursements de la TVA à l'intérieur (3.962 MDH contre 3.559 MDH).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2017	LF 2018	2018	Réalisé	Variation
<b>Personnel</b>	78 567	108 854	78 849	72%	0,4%
<b>Matériel</b>	28 074	41 537	31 556	76%	12,4%
<b>Charges communes</b>	25 614	36 624	25 579	70%	-0,1%
dont compensation	9 846	13 719	10 248	75%	4,1%
<b>Dépenses imprévues</b>		1 700			
<b>Remb, dégr, rest fiscaux</b>	4 783	7 200	5 269	73%	10,2%
<b>TOTAL</b>	<b>137 038</b>	<b>195 915</b>	<b>141 253</b>	<b>72%</b>	<b>3,1%</b>

#### Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin septembre 2018 se sont établis à 78,8 MMDH contre 78,6 MMDH, en hausse de 0,4% par rapport à leur niveau de fin septembre 2017 ou +282 MDH. Les salaires servis par la DDP ont été de 68,9 MMDH, en hausse de 1,1% ou +752 MDH, en raison de l'augmentation de la masse salariale structurelle de 0,5% et des rappels de 24,5%.

#### Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 46,9 MMDH, en hausse de 6,9% par rapport à leur niveau de fin septembre 2017 ou +3 MMDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de la Caisse Marocaine des Retraites (11 MMDH contre 9,6 MMDH), aux divers établissements et entreprises publics (17,8 MMDH contre 14,3 MMDH) et aux comptes spéciaux du Trésor (1,8 MMDH contre 2,6 MMDH).

#### Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 21,6 MMDH à fin septembre 2018 contre 21,2 MMDH à fin septembre 2017, en hausse de 1,8% ou +388 MDH. Cette hausse s'explique par l'augmentation des charges en intérêts de la dette intérieure de 2,3% (19,4 MMDH contre 19 MMDH) et par la baisse de celles de la dette extérieure de 2,3% (2.171 MDH contre 2.222 MDH).

<sup>1</sup> Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans

## Compensation

A fin septembre 2018, les émissions de dépenses au titre de la compensation ont été de 10,2 MMDH contre 9,8 MMDH un an auparavant, en augmentation de 4,1% ou +402 MDH.

## Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, représentant la part imputée au budget général, ont été de 5.269 MDH contre 4.783 MDH, en hausse de 10,2% ou +486 MDH. Cette augmentation s'explique par la hausse des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux au titre de la fiscalité domestique (4.725 MDH contre 4.223 MDH), en raison notamment de l'accroissement des remboursements de la TVA à l'intérieur (3.962 MDH contre 3.559 MDH).

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux					
	2017	LF 2018	2018	Réalisé	Variation
<b>1- Fiscalité domestique</b>	<b>4 223</b>	<b>7 000</b>	<b>4 725</b>	67,5%	11,9%
Impôt sur les sociétés	566	500	577	115,4%	1,9%
Impôt sur le revenu	34	100	64	64,0%	88,2%
TVA intérieure	3 559	6 280	3 962	63,1%	11,3%
Majorations de retard	64	100	122	122,0%	90,6%
Droits d'enreg. et timbre	0	10	0		
Autres	0	10	0		
<b>2- Fiscalité douanière</b>	<b>560</b>	<b>200</b>	<b>544</b>	271,9%	-2,9%
Droits d'importation	94	46	158	344,5%	68,6%
TIC prod. énergétiques	92	39	164	420,7%	78,3%
TIC tabacs manufacturés	194	2	28		
Autres TIC	11	4	15	364,5%	32,5%
TVA à l'importation	169	53	179	337,7%	5,9%
Autres	0	56	0	0,1%	
<b>TOTAL</b>	<b>4 783</b>	<b>7 200</b>	<b>5 269</b>	<b>73,2%</b>	<b>10,2%</b>

## SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin septembre 2018 a été positif pour 36,1 MMDH contre un solde ordinaire positif de 12,6 MMDH un an auparavant.

Hormis le versement exceptionnel de 24 MMDH effectué à partir du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général, le solde ordinaire à fin septembre 2018 est positif de 12,1 MMDH.

## 2.2.2- INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 42,6 MMDH à fin septembre 2018 contre 42,1 MMDH un an auparavant, en hausse de 1,3% ou +530 MDH, suite à l'augmentation des dépenses des ministères de 1,7% et des charges communes de 0,5%.

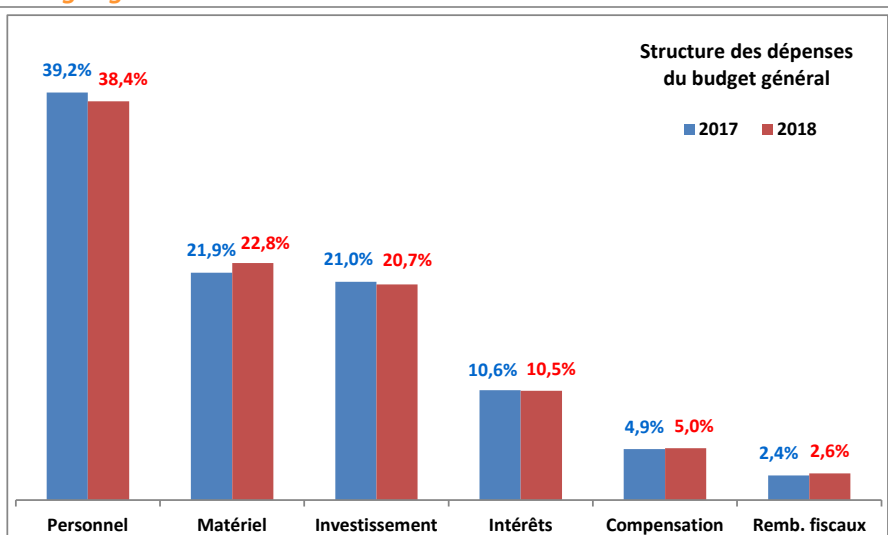
Les dépenses d'investissement tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 12,8 MMDH contre 12,6 MMDH un an auparavant.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2017	LF 2018	2018	Réalisé	Var %
<b>Investissement total :</b>	<b>42 099</b>	<b>68 230</b>	<b>42 629</b>	<b>62%</b>	<b>1,3%</b>
<b>1- Ministères</b>	<b>26 683</b>	<b>48 787</b>	<b>27 135</b>	<b>56%</b>	<b>1,7%</b>
<b>2- Charges communes :</b>	<b>15 416</b>	<b>19 443</b>	<b>15 494</b>	<b>80%</b>	<b>0,5%</b>
- Concours divers	12 648	14 684	12 784	87%	1,1%
- Ristournes d'intérêts	171	230	154	67%	-9,9%
- Autres	2 597	4 529	2 556	56%	-1,6%



### Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin septembre 2017 et fin septembre 2018 fait ressortir une baisse de la part des dépenses de personnel, des investissements et des intérêts de la dette, conjuguée à une hausse de la part des dépenses de matériel, des émissions de la compensation et des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.



### 3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 61,9 MMDH. Ces recettes tiennent compte des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 12,8 MMDH et de la rentrée de 687 MDH au titre des dons des pays du Golfe.

Les dépenses émises ont été de 79,6 MMDH compte tenu du versement de 28,3 MMDH au profit du budget général. Les dépenses intègrent la part imputée aux CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 1,9 MMDH.

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor est négatif pour 17,7 MMDH. Hormis le versement exceptionnel de 24 MMDH effectué à partir du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général, le solde des CST est positif de 6,3 MMDH.

	RECETTES			DEPENSES			Solde 2018
	2017	LF 2018	2018	2017	LF 2018	2018	
<b>C.A.S</b>	48 867	72 824	49 671	41 439	65 580	68 180	-18 509
TVA des Coll.Terr.	19 519	28 322	20 648	20 376	28 322	19 931	717
Part régions (IS, IR)	4 026	6 275	4 920	2 488	6 275	3 407	1 513
I.N.D.H	1 573	3 096	1 421	1 386	3 096	1 375	46
Soutien prix. prod.alim.	251	600	240	0	600	0	240
F.S. Routier	1 953	2 700	1 921	2 262	2 700	1 957	-36
F.D. Agricole	2 713	3 000	2 517	2 387	3 000	2 400	117
Emploi domanial	1 411	1 040	1 347	1 106	1 040	830	517
Lutte contre chômage	1 266	1 200	1 337	1 074	1 200	1 095	242
Dons des pays du CCG	2 551	7 000	687	260	0	24 140	-23 453
Appui Cohés. Social	968	3 000	1 022	1 540	3 000	3 441	-2 419
F.S. Habitat	1 392	2 000	1 219	1 540	2 000	1 306	-87
Dévelop. Sport	1 154	800	1 204	530	800	564	640
Autres CAS	10 090	13 791	11 188	6 490	13 547	7 735	3 453
<b>C. Dép. Dotation(*)</b>	12 106	10 801	12 213	11 102	10 801	11 052	1 161
<b>Autres C.S.T</b>	13	174	12	342	2 180	352	-340
<b>TOTAL</b>	<b>60 986</b>	<b>83 799</b>	<b>61 896</b>	<b>52 883</b>	<b>78 561</b>	<b>79 584</b>	<b>-17 688</b>

Les dépenses des CST tiennent compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

(\*) Comptes de dépenses sur dotation

#### 4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

A fin septembre 2018, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 2,6 MMDH contre 1,9 MMDH à fin septembre 2017, en hausse de 37,9%.

Les dépenses émises ont été de 1.242 MDH contre 1.288 MDH un an auparavant, en diminution de 3,6%.

Services de l'Etat gérés de manière autonome					
	2017	LF 2018	2018	Réalisé	Variation
<b>Exploitation :</b>	<b>721</b>	<b>0</b>	<b>1 544</b>		<b>114,1%</b>
Recettes	1 557	2 022	2 397	119%	53,9%
Dépenses	836	2 022	853	42%	2,0%
<b>Equipement :</b>	<b>-159</b>	<b>0</b>	<b>-235</b>		<b>47,8%</b>
Recettes	293	797	154	19%	-47,4%
Dépenses	452	797	389	49%	-13,9%

#### TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS

A fin septembre 2018, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 85,1% des prévisions, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 73% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 62,5%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2018 en MDH				
	LF 2018	Septembre 2018	Taux de réalisation	Restes à réaliser
<b>1- RECETTES ORDINAIRES</b>	<b>233 813</b>	<b>198 963</b>	<b>85,1%</b>	<b>34 850</b>
<b>1.1- Recettes fiscales :</b>	<b>218 605</b>	<b>159 449</b>	<b>72,9%</b>	<b>59 156</b>
<i>Impôts directs</i>	97 869	70 939	72,5%	26 930
<i>Impôt sur les sociétés</i>	51 669	38 227	74,0%	13 442
<i>Impôt sur le revenu</i>	41 848	30 802	73,6%	11 046
<i>Impôts indirects</i>	93 471	68 946	73,8%	24 525
<i>TVA à l'intérieur</i>	27 668	19 649	71,0%	8 019
<i>TVA à l'importation</i>	38 416	28 525	74,3%	9 891
<i>Taxes intérieures de consommation</i>	27 387	20 772	75,8%	6 615
<i>Droits de douane</i>	9 734	7 382	75,8%	2 352
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	17 531	12 182	69,5%	5 349
<b>1.2- Recettes non fiscales :</b>	<b>15 208</b>	<b>39 514</b>	<b>259,8%</b>	<b>-24 306</b>
<i>Monopole et participations</i>	9 821	7 112	72,4%	2 709
<i>Domaine</i>	355	263	74,1%	92
<i>Autres recettes</i>	5 032	32 139	638,7%	-27 107
<b>2- DEPENSES ORDINAIRES</b>	<b>223 027</b>	<b>162 858</b>	<b>73,0%</b>	<b>60 169</b>
<b>2.1- Biens et services :</b>	<b>174 996</b>	<b>125 736</b>	<b>71,9%</b>	<b>49 260</b>
<i>Personnel</i>	108 854	78 849	72,4%	30 005
<i>Autres biens et services</i>	66 142	46 887	70,9%	19 255
<b>2.2- Intérêts de la dette :</b>	<b>27 112</b>	<b>21 605</b>	<b>79,7%</b>	<b>5 507</b>
<i>Intérieure</i>	23 470	19 434	82,8%	4 036
<i>Extérieure</i>	3 642	2 171	59,6%	1 471
<b>2.3- Compensation</b>	<b>13 719</b>	<b>10 248</b>	<b>74,7%</b>	<b>3 471</b>
<b>2.4- Rembours, dégrèvements et restitutions fiscales</b>	<b>7 200</b>	<b>5 269</b>	<b>73,2%</b>	<b>1 931</b>
<b>3- INVESTISSEMENT</b>	<b>68 230</b>	<b>42 629</b>	<b>62,5%</b>	<b>25 601</b>

#### DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 22,9 MMDH à fin septembre 2018, contre un déficit budgétaire de 20,8 MMDH un an auparavant.

## ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 921 MDH à fin septembre 2018 contre 7,2 MMDH à fin décembre 2017, soit une diminution de 6,3 MMDH.

## 5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 29,2 MMDH contre un besoin de financement de 28,3 MMDH à fin septembre 2017 et d'un flux net négatif de 4,3 MMDH du financement extérieur contre un flux net négatif de 2,3 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 33,5 MMDH contre 30,6 MMDH à fin septembre 2017.

### FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin septembre 2018, le financement extérieur a été négatif de 4,3 MMDH. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 6,9 MMDH et les tirages ont été de 2,6 MMDH, dont 1,5 MMDH auprès de la BAD et 806 MDH auprès de la BIRD.

### FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 22,5 MMDH contre 25,9 MMDH un an auparavant ;
- de l'augmentation des dépôts au Trésor de 4,5 MMDH contre 3,1 MMDH à fin septembre 2017 ;
- et de la reconstitution des disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 481 MDH contre une ponction de 573 MDH à fin septembre 2017.

### Dépôts au trésor

Les dépôts au Trésor ont été de 69,2 MMDH à fin septembre 2018, en hausse de 4,5 MMDH par rapport à leur niveau de fin décembre 2017.

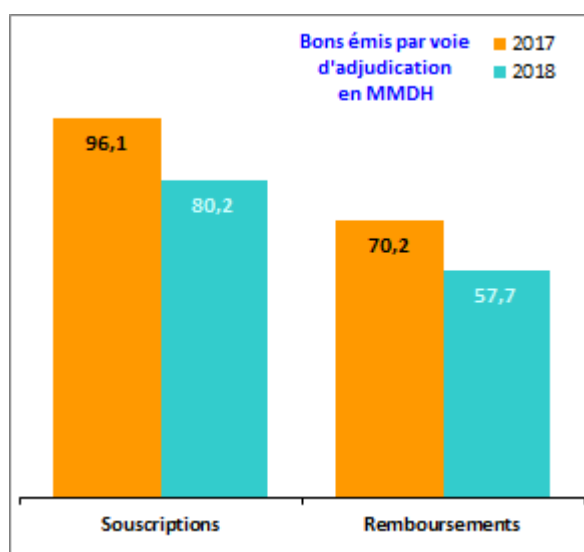
### Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 2,4 MMDH à fin septembre 2018 contre 1,9 MMDH en début d'exercice, compte tenu de placements pour 2 MMDH effectués en septembre 2018 et dont le remboursement n'intervient qu'en octobre de la même année.

### Dette intérieure

S'élevant à 542,3 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 4,4% par rapport à son niveau à fin décembre 2017. Ceci s'explique par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 22,5 MMDH, résultant de souscriptions pour 80,2 MMDH et de remboursements pour 57,7 MMDH contre un recours pour un montant net de 25,9 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 96,1 MMDH et de remboursements pour 70,2 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2017	Souscrip.	Rembour.	2018	Var %
<b>Adjudications</b>	<b>516 707</b>	<b>80 160</b>	<b>57 651</b>	<b>539 216</b>	<b>4,4%</b>
13 semaines	418	811,0	928,7	300	
26 semaines	1 165	100,0	1 265,4	0	
52 semaines	24 693	11 132,3	21 911,2	13 914	
2 ans	51 012	33 451,0	16 839,9	67 623	
5 ans	140 581	22 591,2	13 275,4	149 897	
10 ans	98 240	8 876,4	0,0	107 116	
15 ans	123 665	3 093,4	3 430,4	123 328	
20 ans	56 977	105,0	0,0	57 082	
30 ans	19 958	0,0	0,0	19 958	
<b>Autres</b>	<b>2 919</b>	<b>3 306</b>	<b>3 112</b>	<b>3 113</b>	<b>6,6%</b>
<b>Total</b>	<b>519 626</b>	<b>83 466</b>	<b>60 763</b>	<b>542 329</b>	<b>4,4%</b>



### Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin septembre 2018 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 13,4 MMDH.

Maturités	Echanges	
	Remboursés	Emis
52 semaines	3 340,0	
2 ans	1 267,3	
5 ans	8 187,6	10 439,0
10 ans		2 332,0
15 ans	567,7	1 012,1
<b>Total</b>	<b>13 362,6</b>	<b>13 783,1</b>